L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au Kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Pour les petites annonces, demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$7.50
Six mois	3.75
Trois mois	1.85
Un mois	.65
Une semaine	.15
Pour l'Etranger—	
Un an	$12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50
Trois mois	.75
Pour l'Etranger—	
Un an	$4.00
Six mois	2.00
Trois mois	1.00

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—	
Un an	$2.00
Six mois	1.00
Pour l'Etranger—	
Un an	$3.00
Six mois	1.50

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

Chronique de la Ville

Bureau de l'Etat Civil

Mme Attilio Pedone, 313 Camira, une fille.
Mme L. Lindheim, 852 Camp, une fille.
Mme Joseph Robison, 1858 N. Dorgenois, une fille.
Mme Robert Thomas, 1100 Tchoupitoulas, une fille.
Mme William Kelly, 4711 Royale, un garçon.
Mme John Fernandez, 1706 Orléans, une fille.
Mme William Dysart, 728 St-Andrew, une fille.
Mme Wm. Higgins, 719 Elmira, une fille.
Mme John L. Diaz, 2608 St-Philip, une fille.
Mme Ignatius Suigi, 2032 Ursuline, un garçon.
Mme Leo LeBlanc, 1311 Français, un garçon.

Mariages.

Jesse James Allen et Mlle Clara Rabbah.
William Hemingson et Mlle Juliet F. Carr.

Deces.

Camille Zenon, 36 ans, Hôpital de la Charité.
Mme Annie M. Hicks, 18 ans, Hôpital Presbytérien.
Earl B. Kain, 3 ans, Hôpital Presbytérien.
Martha Turner, 61 ans, 2607 Wilbur.
Charles Hebert, Jr., 8 jours, 1590 Ste-Anne.

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Commercial National Bank vs. Howard A. Segrave et al., réclamation, $1,376; Joseph Clade vs. Mme Joséphine Kern, réclamation, $288.50; A. T. Perrin vs. J. A. Macqenroth, séquestre, $175; Junius Hart Piano Co. vs. Mme Geo. P. Milton et al, réclamation, $376; J. P. Simmons Piano Co., Ltd., vs. Mme Claire Marie Rader, réclamation, $259; Henry Denis vs. Michael A. Chessoverger, réclamation, $6,000; A. Rauxet, Jr., vs. Paul J. Roca, réclamation, $300; Geo. Poole vs. Mount Zion Baptist Church, réclamation, $965; Mathew M. Winston vs. Elizabeth Johnson Winston, divorce; Edmond Haas vs. N. O. Ry. and Light Co., dommages, $3,000; Wm. T. Jay vs. Owen W. Brown, réclamation, $573.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes vendredi: Samuel T. Perkins, Rebecca Wilson, épouse décédée de Thomas W. Setterfield; Mme Emma C. Cobb, Emma Joséphine Labasse, épouse de Clement Victor Vignes; Mme Sophia Oakes, Mme Wm. Mathes, David Joseph Daly.

Le feu aux entrepôts de coton.

Un incendie se déclarait hier matin dans les entrepôts de coton, département K-13. Il y avait dans la batisse 1,200 balles de coton, desquelles 221 balles ont été endommagées, causant des pertes approximatives de 10,000 dollars. Un grand désastre a été évité par le prompt usage des appareils d'arrosage, des entrepôts. Les pertes sont couvertes par une assurance.

Découverte macabre.

Pendant que M. Joseph Le Page dressait des pièges dans les marécages en arrière du chemin de Paris, dans la paroisse St-Bernard, il trouva un squelette humain, que l'on croit être celui de Sylvester Diaz, pêcheur du Canal du Lac Borgne, qui a perdu la vie pendant l'ouragan du 29 septembre. Il n'y avait qu'un indice pour identifier l'inconnu, une ceinture en cuir qui entoure le squelette.

Les sociétés de prêts fonciers.

Le rapport que vient de publier le comptable expert d'Etat, R. W. Sims, démontre que l'actif et le passif, des sociétés de homestead de la Louisiane se montent à $23,362,690. Il y dans l'Etat 66 sociétés.

L'enterrement du Major Emmett.

Les funérailles du major John W. Emmett, officier vétéran de l'Armée du Nord de la Virginie, a eu lieu hier après-midi. Ses dépouilles mortelles ont été suivies au cimetière par un grand nombre de vétérans de la guerre civile et d'hommes éminents. M. Emmett était né à la Nouvelle-Orléans, et âgé de 77 ans. Pendant près d'un demi siècle il avait été teneur de livres à la Canal Bank, et s'était retiré depuis deux ans. Avant la guerre civile il avait été employé par la Sun Mutual une épouse, deux filles, Mme Edward Murphy et Mlle Etta Emmett; deux fils, John W. Jr., et Harry B. Emmett, et une sœur, Mme A. L. Cleveland.

Accusé de vol.

Antonio Seminary, demeurant rues Villeré et St-Pierre, a été arrêté par l'officier James Gillen. Seminary est soupçonné d'avoir volé des bijoux évalués à 100 dollars à l'un de ses parents. Son frère, Mike Seminary, également inculpé de ce vol, est encore en liberté, mais Gillen promet de le capturer prochainement. Traduit en cour de nuit Seminary a été condamné par le juge Chamberlain à 20 jours de prison, 20 dollars d'amende, attendant investigation.

Le Colonel H. J. de la Vergne

Est nommé colonel et aide de camp de l'état-major du gouverneur Hall.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Bâton-Rouge, 10 mars. — Le gouverneur Hall a nommé le colonel Hugues J. de la Vergne, de la Nouvelle-Orléans, colonel et aide de camp de l'état-major du gouverneur, en remplacement du général Fred F. Myles, décédé.

Le brevêt a été transmis à l'adjudant-général de l'Etat qui le fera parvenir au colonel de la Vergne.

Vols.

On a volé:

A Manuel Ballar, 542 Bertrand, une montre en or de fabrique suisse évaluée à 100 dollars. Un voleur s'était introduit dans sa maison pendant son absence et avait enlevé la montre dans sa chambre à coucher.

A Mitchel Salvaggio, Calliope et Clara, la somme de 18 dollars. Dewitt Holmes, couleur, 1125 Dryades, accusé du vol, a été arrêté.

A F. J. Burke, agent du chemin de fer Texas and Pacific, sept sacs de farine de marque "Bison", valant 35 dollars.

A Mme Constant Noël, 3908 Bienville, des vêtements évalués à 21 dollars. Les cambrioleurs sont entrés dans sa maison en plein jour en forçant la porte de la cuisine. Elle a donné le signalement de deux nègres qui rôdaient aux environs au moment du vol.

Un examen préliminaire.

L'interrogation préliminaire de l'affaire de Peter Commander, 1403 avenue Washington; Philip Guzzdi, 2124 Joséphine, et Sam Fulco, inculpés du meurtre de Frank Huber, 1927 avenue Washington, a été commencé hier après-midi à la première cour criminelle de cité.

Vol de cigares.

Charles Guidry et Debroid Braud, gens de couleur, ont été arrêtés pour avoir volé une boîte de cigares d'un cabaret au coin des rues Gasquet et Howard. Ils ont été condamnés par le juge Chamberlain à 20 dollars d'amende et 20 jours de prison.

Une arrestation.

Les policiers Horton et Bruneau ont Sam Collins, repris de justice d'Alexandrie, accusé d'escroquerie. Il a été mis en prison.

Chèques trouvées par la police.

L'officier de police Jerry Wallace a trouvé à la gare de Louisville et Nashville, sept chèques de 20 dollars sur l'American Bankers Travelers à l'ordre de Conhur Wonhuegtin. Les chèques ont été confiés au commissariat du premier precinct, où le propriétaire peut les réclamer.

— Voilà vingt minutes que je suis devant le guichet!

— Et moi monsieur, il y a vingt ans que je suis derrière.

MODES, LINGE DE DESSUS POUR DAMES, GANTS
THE KREEGER STORE, Inc.
LE MAGASIN DE TRADITIONS ET D'IDÉALES
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille S. V. P.

Dattes Émondées
Recouvertes de Chocolat
Huerstofardemer
BONBONS
80c la Boîte
Le plaisir dans chaque boîte
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. 2 mars—t f

UN DEMI-MILLION.

Nombre de voyageurs sur les tramways électriques le jour de Mardi Gras.

On annonce qu'il y a eu un plus grand nombre de visiteurs à la Nouvelle-Orléans cette année pour les fêtes du Carnaval, que pendant celles des années précédentes. Dans un rapport livré à la publicité la "New Orleans Railway and Light Company," a annoncé avoir transporté le jour du Mardi Gras, 504,657 personnes. Un fait remarquable c'est qu'il n'y a pas eu, ce jour, un accident fatal, les seuls à noter sont les suivants: Un nègre qui était dans un tramway, a été blessé à la tête par une pierre lancée par un malfaiteur; une dame gifla un conducteur de tramway; un conducteur de tramway fut assailli par un inconnu; deux dames ont eu leurs robes mises en lambeaux dans un tramway, par la bousculade de la foule; une dame s'est disloquée la hanche, après être descendue d'un tramway; une échauffourée eut lieu entre des noirs, dans un tramway de la ligne avenue Louisiane; un inconnu tomba en crise, sur la plateforme d'un tramway, et causa une panique.

Agents démissionnés.

Les agents de police, Henry Sill et Paris Bijou, ont été renvoyés de la police, hier matin, par le surintendant Reynolds, pour inconduite.

Un supposé dynamiteur.

Le juge Edrington, de la cour civile de district, de la paroisse Jefferson, a refusé hier, une nouvelle audition de cause, à Joseph C. Momfre, ancien forçat, accusé comme dynamiteur.

DINER DE FAMILLE.

Carpe à l'étuvée.
Pigeons en compote.
Longe de veau farcie.
Soufflé de riz.

Carpe à l'étuvée.—Ecaillez et videz votre carpe; coupez-la en tronçons ou laissez-la entière si vous voulez; faites roussir du beurre dans une casserole avec une pincée de farine; passez-y des petits oignons; ajoutez bouquet garni, une feuille de laurier, ail, champignons, muscade râpée; mouillez avec bouillon et autant de vin rouge; mettez votre carpe dans la casserole, faites-la cuire à grand feu. La cuisson faite, dressez votre carpe sur un plat, au fond duquel vous aurez placé des croûtons frits, et versez la sauce par-dessus.

Au momenr de servir, on peut lier la sauce avec un morceau de beurre manié de farine.

L'ESPRIT DES ENFANTS.

La petite Yvonne entre chez le confiseur: — Je voudrais une boite de bonbons contre la toux. — Est-ce pour vous, mon enfant? — Les bonbons, oui; la toux, c'est grand'maman qui l'a.

UNE SAGE MESURE.

Gamins bicyclistes qui s'accrochent aux véhicules seront arrêtés et punis.

Les parents qui permettent à leurs enfants, pédalant des bicyclettes ou patinant sur les rues, de s'accrocher aux camions en marche, s'exposent à être traduits devant la cour Juvénile, et être mis à l'amende. La société d'Etat pour la protection de l'enfance, s'est réunie, et a annoncé que comme tout avertissement du danger que couraient les enfants, en se livrant à un tel passe-temps, était demeuré vain, désormais, ces enfants seront arrêtés, et auront à comparaître devant la cour Juvénile.

LE TRESOR DU FOYER.

Imperméabilisation des murs en briques.—Le procédé Sylvestre, pour rendre les murs en briques imperméables à l'eau, consiste à les badigeonner alternativement avec une solution de 300 grammes de savon dans 1 litre d'eau et une solution de 200 grammes d'alun dans 4 litres d'eau. Les murs doivent être parfaitement secs et nettoyés; on applique d'abord, avec un pinceau plat, la première solution bouillante et, lorsque celle-ci est sèche, on applique la seconde à la température de 16 à 22 degrés. Au bout de vingt-quatre heures, ce double badigeonnage est sec, et l'on recommence l'opération autant de fois qu'il faut pour obtenir une imperméabilité complète, le nombre de couches dépendant de la pression que l'eau exerce contre le mur.

ATTAQUES ET CONTRE-ATTAQUES.

A propos des attaques allemandes et des contre-attaques, M. Henry Béranger écrit dans "Paris-Midi":

Le fil de fer barbelé en contre-pente sur les troisièmes lignes, les taupinières de mitrailleuses disposées en "truffes" derrière ces fils de fer, les redoutes souterraines d'arrière-tranchées d'où l'ennemi laisse passer l'assaillant pour le détruire ensuite, constituent trois pièges d'offensive sur lesquels sont venus buter jusqu'ici les plans d'attaque les plus savamment combinés de part et d'autre.

Comment détruire, pendant l'offensive elle-même, ces fils de fer en contre-pente et ces mitrailleuses en taupinières que l'aviation ne peut reconnaître ni l'artillerie atteindre?

Qui inventera le petit canon portatif d'infanterie avec lequel pourront être brisés les obstacles de l'assaut dans l'assaut lui-même?

Et qui, une fois trouvé ce canon ultramobile d'infanterie, le fera fabriquer par milliers pour nos bataillons [illegible]

Qui, en même temps, "multipliera derrière nos lignes les petits chemins de fer de campagne," au moyen desquels les réserves pourront arriver en temps utile sur le point de percée avec leurs munitions et leur matériel de combat?

Qui, enfin, organisera "la mise en œuvre de nos mitrailleuses dans l'offensive," de façon à balayer les troupes dont notre canon d'infanterie aura simultanément détruit les abris et les obstacles?

Il faut, dit encore M. Bérenger, que ces trois conditions soient remplies pour rendre possible la marche en avant.

LE LISEUR.

LA BLAGUE BRUXELLOISE.

Un certain jour, sept à huit mille Boches fatigués rentrent à Bruxelles par le chaussée de Mons et de Ninove; derrière eux, beaucoup de camions réquisitionnés de Courtrai, Mons et Lille.

Un ketje (gamin) de Molenbeck se trouve au premier rang de la foule massée; il se retourne et dit:

— Je savais depuis hier qu'ils devaient venir, fit-il; en effet, le kaiser a ordonné de réquisitionner tous les fers à repasser de Bruxelles.

Des femmes du peuple aussitôt de répliquer:

— C'est pas vrai; qu'est- ce qu'ils savent bien faire avec nos fers?

Et le ketje hableur, en se haussant de la pointe des pieds:

— Ils veulent repasser... l'Yser.

Nerveuse?

Mme Walter Vincent, de Pleasant Hill, N. C., écrit: "Pendant trois étés j'ai souffert de nervosité, d'affreuses douleurs dans mon dos et aux côtés, et souvent je tombais en faiblesse. Trois bouteilles de Cardui, le tonique pour la femme, me soulagèrent entièrement. Je me sens tout autre maintenant."

PRENEZ LE VIN DE
Cardui
LE TONIQUE POUR FEMMES

Pendant plus de 50 ans Cardui a aidé à soulager des douleurs des femmes, et à refaire la constitution des femmes faibles. Il fera la même chose pour vous si vous lui donnez un bon essai. N'attendez donc pas, mais commencez dès aujourd'hui à prendre le Vin de Cardui, car son usage ne peut vous nuire, mais vous fera certainement du bien.

E-72

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

THEATRES

TULANE.

Une actrice charmante et de grand talent Margaret Illington remplit un engagement d'une semaine, au Tulane. Elle est assistée d'une excellente troupe.

La pièce qui tient les planches est certainement d'un mérite exceptionnel. Elle est intitulée "The Lie"—Le Mensonge—et elle aura sans contredit une vogue immense à la Nouvelle-Orléans, car elle a régné pendant toute une saison au théâtre Harris de New York.

ORPHEUM.

Eddie Leonard, vaudevilliste, ménestrel, acteur éminent, est l'attraction en-tête du programme à l'Orpheum pendant la semaine. Il y a aussi, une étoile de la comédie, Mlle Regal; Marie Nordstrom (Mme Henry Dixey), dans un vaudeville intitulé "Bits of Acting."

Un burlesque "Off and On" est représenté avec art par Flanagan et Edwards. Puis on applaudit le célèbre Gautier, surnommé le magasin de jouets animés.

Le Bison City Four, composé de Vic Milo, Frank Girard, George Hughes et Ed. Roscoe amusera les spectateurs; les sœurs Morin, danseuses accomplies; le cinéma de l'Orpheum et l'orchestre de concert sous la direction du Prof. E. E. Tosso ont leur part des applaudissements.

Gus Mayer Co., Ltd
"The Specialty Store"
MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
RUE CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P. 2 mars—t f

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 32 Commencé le 3 février 1916

Les Deux Petiotes

GRAND ROMAN PARISIEN

Par

HENRI KÉROUL

(Suite.)

— Pourquoi tu as du chagrin... dis... madame?

Et la menotte crispée sur sa main, tirait la pauvre affligée.

Machinalement, Berthe obéit à la traction si douce de ce bras frêlé de bébé, et se pencha sur sa petite compagne.

Alors l'enfant se haussa sur la pointe de ses pieds, et de son bras resté libre entoura le cou de la jeune femme tandis qu'elle lui tendait ses lèvres fraîches, pour un baiser.

— Pourquoi t'as du chagrin, dis? répéta-t-elle.

Il y avait tant de caresse, dans cette voix que Berthe, incapable de résister, serrait l'enfant, l'enleva de terre et la pressa éperdument contre sa poitrine en sanglotant...

Le petit être, stupéfait, un peu craintif, mais certainement tout de sensibilité exquise, se mit à pleurer aussi, et durant de longs moments, dans une étreinte muette, éperdue, leurs larmes se confondirent sur la route déserte.

Le soir, dans le wagon qui les emportait vers Paris, l'enfant étendue sur les genoux de Berthe, dormait, insensible à la pluie tiède qui des yeux de la pauvre femme ruisselait sur son front...

La mère inconsolable pleurait, effrayée de la force du sentiment qui, si subitement, venait de naître en elle pour cette petite inconnue.

Et pour faire éclore cette tendresse, si forte déjà, qu'avait-il fallu?

Des baisers, des larmes... du moins elle le croyait.

Ah! si elle avait pu se douter que, beaucoup mieux que cela encore, c'était l'amour maternel qui chantait dans son cœur, nous le savons, sa fille, Renée, sa Renée, qu'elle aimait tant!

III

La mère et la fille.

MADEMOISELLE DURIEU
Cours et Leçons
Préparation au certificat d'études et au brevet simple.

Tel était le libellé gravé sur la plaque de cuivre qui, avec l'autorisation du propriétaire, avait été apposée, sur le mur de l'immeuble.

C'était une maison de modeste apparence, rue Truffault, non loin du boulevard des Batignolles, à quelques pas de l'école normale de filles.

On pensera peut-être qu'il avait été maladroit de la part de la jeune femme d'être venue ainsi s'installer à deux pas d'une concurrence redoutable.

Ce serait une erreur.

Bien au contraire, la proximité de la grande institution de la Ville, lui avait facilité les débuts d'une carrière à laquelle rien ne l'avait préparée, et dans laquelle elle n'avait personne qui pût la soutenir...

Lorsque, deux ans auparavant, elle avait ramené de Dieppe, celle qu'elle croyait être la petite fille de Rosette Poulain, elle avait agi sous l'impulsion d'un irrésistible sentiment, elle avait obéi à l'imperieux besoin de son cœur...

Mais quand, en cours de route, l'enfant une fois endormie sur ses genoux, elle avait eu le loisir de réfléchir et de se reprendre, elle avait été amenée à reconnaître que son mode d'existence actuel ne pouvait plus convenir à sa nouvelle situation.

Répétitrice dans un pensionnat, il lui était impossible de garder avec elle une enfant aussi jeune.

Elle aurait eu, il est vrai, comme ressource de la placer interne dans ce même pensionnat; mais ses moyens ne le lui permettaient pas, et, d'un autre côté, sa dignité lui eût interdit d'accepter un rabais que lui aurait bien certainement consenti Mlle Barjon.

Et puis, elle le sentait bien, sa mentalité était toute changée.

La présence, à ses côtés, de cette fillette lui imposait des obligations qui lui rendraient difficile l'accomplissement de la tâche à laquelle elle s'était vouée...

Outre que son cœur, sevré de tendresse depuis si longtemps, avait un ardent besoin d'affection, elle voulait jouir autant qu'il lui serait possible de la société caressante de sa petite compagne...

Il fallait donc qu'elle quittât le pensionnat, qu'elle cherchât un logis où s'abriter avec Geneviève... et qu'elle trouvât un gagnepain...

Multiples problèmes, dont la solution s'imposait dans un bref délai, car tout ce que sa délicate honnêteté lui permettait de faire, était d'abuser durant quelques jours encore de l'hospitalité qui lui était offerte au pensionnat.

D'ailleurs, comme elle avait un esprit net et droit, dès le lendemain de son retour, elle écrivit à mademoiselle Barjon pour la mettre au courant du changement survenu dans sa vie...

Bien entendu, elle ne lui conta pas la vérité, et présenta Geneviève comme la fille d'une amie morte subitement en lui recommandant l'enfant.

Des devoirs nouveaux lui imposaient un mode nouveau d'existence, Geneviève étant encore trop jeune pour qu'elle pût songer à s'en séparer...

Elle se proposait donc de donner des leçons chez elle et elle demandait à la directrice l'autorisation de demeurer quelques jours encore au pensionnat... le temps juste de se retourner...

A cette communication pleine de regrets, mademoiselle Barjon avait répondu par une longue lettre dans laquelle elle marquait à Berthe une sympathie profonde, lui déclarant qu'elle entendait la conserver chez elle, tout au moins comme locataire, jusqu'à la fin des vacances, sa présence, pas plus que celle de l'enfant, ne causant ni gêne ni préjudice à qui que ce fût, et qu'aussitôt son retour, elle entendait examiner de concert avec elle, les meilleurs moyens propres à lui faciliter l'accomplissement de la tâche si belle, si désintéressée qu'elle avait assumée.

D'ici là, elle songerait à elle et s'occuperait, suivant les circonstances, de lui trouver un emploi...

Durant près de cinq semaines, la jeune femme était donc demeurée l'hôtesse du pensionnat, et durant ces cinq semaines, passées tout entières, du matin au soir, sous les frais ombrages du grand jardin désert, Geneviève s'était tout à fait familiarisée avec celle qui l'avait recueillie, tandis que Berthe elle-même s'habituait tellement à l'enfant qu'à la pensée seule d'en être séparée une douloureuse angoisse la serrait à la gorge.

Est-ce à dire que Berthe avait cessé de pleurer?...

Hélas, non.

Tout autant qu'auparavant son visage se baignait fréquemment de larmes.

Mais combien plus douces que celles de jadis, maintenant que cette jolie mignonne jouait auprès d'elle ou dormait sur ses genoux!

Souvent, Geneviève, arrachée à ses jeux, ou brusquement éveillée par un sanglot, lui jetait les bras autour du cou et l'embrassait à pleines lèvres en lui demandant si gentiment:

— Tu pleures, madame?... dis, pourquoi?

Et la pauvre femme de sangloter de plus belle, en l'étreignant désespérément.

Par instant aussi, victime d'un mirage, Berthe oubliait les dramatiques événements dont elle avait été la victime et souriait à la vie, croyant sourire à sa Renée...

Mais au fur et à mesure qu'elle sentait s'enrouler autour de son cœur, ainsi qu'une bande flexible, la tendresse de cette petite, la pauvre femme éprouvait la cuisante morsure d'un remords.

N'était-ce pas manquer au culte qu'elle devait au souvenir de Renée que de donner ainsi son affection à une étrangère?

Qui sait?... Peut-être du fond de sa tombe la petite morte lui en gardait-elle rancune?

Mais c'était plus fort qu'elle...

Un mouvement irrésistible la poussait vers Geneviève, instinct maternel dont elle ne pouvait se rendre compte, et que chaque jour écoulé augmentait encore.

En arrivant, mademoiselle Barjon avait été tout de suite conquise par la grâce mignonne et tendre de la fillette, et elle avait doublement félicité mademoiselle Durieu de la détermination